

17 décembre 2020

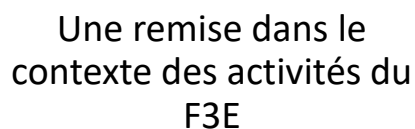
Communauté de pratiques Genre Echanges



C'est également un document qui remet en contexte cette communauté de pratiques dans le cadre des activités du F3E.



Andik Kangeng paur le



Partie 1

Compte-rendu
de l'atelier
du 17 décembre 2020

Les participantes et participants à l'atelier avaient le choix entre deux sujets de travail :

- ↳ La **budgetisation sensible au genre** : eh oui ! même les budgets ont un genre ! Penda Diouf, du Réseau des observatoires de l'égalité des genre (ROEG) et de Genre en action, a évoqué l'expérience mise en place à Saint-Louis (Sénégal) sur l'intégration d'une perspective de genre dans les budgets communaux.
- ↳ L'**inclusion des personnes LGBT+** : elles sont, on le sait, collectivement discriminées du fait de leur orientation sexuelle ou identité de genre, notamment dans certains pays qui la pénalisent. Pourtant, les personnes LGBT ne forment évidemment pas un groupe homogène, et des rapports de domination peuvent également se faire jour entre elles. Jo Mandeng a témoigné de la façon dont son association, Associatives Cameroun, s'est saisie de ce constat.

Méthodologie

Une ou plusieurs personnes sont invitées à témoigner autour d'une expérience ou de l'utilisation d'outils.

Les participantes et participants à l'atelier sont invité-e-s à écouter ce témoignage en se concentrant sur 4 éléments-clés :

- Ce qui m'étonne, me surprend, m'interpelle (en positif)
- Ce qui m'inquiète, me choque
- Ce qui fait écho à ma pratique
- Ce que j'ai envie de tester de nouveau

A l'issue du témoignage, chaque personne est invitée à partager avec le groupe un élément-clé.

Ensuite, collectivement, les participant-e-s déterminent quels seraient les 4 conseils-clés à donner aux personnes n'ayant pas participé à l'atelier.

En raison de la crise sanitaire, l'ensemble des participants et participantes à l'atelier (25 personnes environ) y assistaient en distanciel.

Budgétisation sensible au genre

Qu'est-ce que la budgétisation sensible au genre ?

La budgétisation sensible au genre (BSG) consiste à appliquer l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes au volet financier des politiques publiques. Il s'agit de se demander si la collecte (impôts, taxes, paiement du service, etc.) et la distribution des ressources financières (subventions aux associations, investissements dans des équipements, fonctionnement des services, etc.) renforcent ou diminuent les inégalités entre les genres.

Une fois l'analyse réalisée, des ajustements et des modifications budgétaires doivent être proposées afin de mieux garantir l'égalité femmes-hommes.

Un budget public conduit des orientations politiques. Il illustre des priorités, qu'elles soient sociales, économiques, sportives, culturelles, à court, moyen et long terme dans ces domaines. Il s'agit donc d'étudier les choix financiers sous l'angle de l'égalité femmes-hommes, en s'intéressant à l'impact de ces priorités sur les habitant-e-s en fonction de leur genre.

Enjeux

↳ Favoriser l'égalité d'accès aux ressources et aux services et l'égalité dans les prélèvements.

Pour cela, il est nécessaire de bien connaître l'usage fait d'un équipement ou d'un service en fonction du genre, mais aussi les réalités sociales genrées qui déterminent les prélèvements. L'objectif est ainsi de mieux identifier les ressources dont bénéficient les hommes et celles dont bénéficient les femmes, afin d'en vérifier l'équilibre.

↳ Bonne gouvernance

Favoriser une présentation explicite et transparente du budget local, par domaine et intégrant l'égalité femmes-hommes, un budget peut être lu de manière plus fine.

Favoriser la consultation et la participation des habitant-e-s dans l'élaboration des budgets, en particulier s'il existe une consultation spécifique sur le sujet de l'égalité femmes-hommes. Il s'agit d'interroger les femmes et les hommes sur leurs besoins, sur la satisfaction de ceux-ci, sur leur perception de la répartition des moyens.

↳ Evaluation des politiques publiques

Evaluer à travers l'approche genre les politiques publiques, en vérifiant **qui sont les bénéficiaires** des actions, quelles sont effectivement cibles touchées.

Evaluer les moyens mis en œuvre, s'assurer que les moyens sont appropriés aux objectifs et que les **ressources** sont bien utilisées et bien réparties entre les usagers, notamment qu'elles sont destinées à celles et ceux qui en ont le plus besoin, et/ou au plus grand nombre.

En bref

La budgétisation sensible au genre, c'est :

- analyser la distribution des dépenses en termes de genre,
- s'assurer du fait que la commande publique promeuve l'égalité entre femmes et hommes,
- être attentif-ve à ce que les cotisations et redevances soient également partagées entre femmes et hommes.

La budgétisation sensible au genre, ce n'est **pas** :

- un budget séparé pour les femmes,

- comptabiliser uniquement les crédits dédiés à l'égalité femmes-hommes (même si cela peut y contribuer),
- des arbitrages opposant les femmes et les hommes,
- des dépenses supplémentaires.

Centre Hubertine Auclert (voir dans « pour aller plus loin »)

Objectifs de la BSG

L'objectif de la budgétisation sensible au genre est d'améliorer et de transformer les politiques publiques et leur mise en œuvre vers plus d'égalité.

- ↳ Transformer et d'adapter le budget, et donc les politiques, pour une meilleure prise en compte des besoins spécifiques et intérêts stratégiques des femmes
- ↳ Faire émerger de nouvelles politiques en matière d'égalité femmes hommes.
- ↳ Se doter de moyens de suivi et d'évaluation supplémentaires par la définition d'indicateurs sexués sur la redistribution des ressources, et liés à l'efficacité des moyens.

Témoignage de Penda Diouf, Réseau des observatoires de l'égalité des genre (ROEG) et Genre en action

Penda Diouf a coordonné pendant 3 ans un projet dont l'objectif était de prendre en charge le questionnement autour des opportunités et des obstacles pour la mise en œuvre effectivement d'une BSG dans les communes de Saint-Louis et Nabadji Civol, au Sénégal. Il s'agissait de produire un diagnostic sur cette question au niveau local et d'ouvrir aux décideurs locaux des possibilités d'actions concrètes pour une meilleure intégration du genre dans le budget communal.

La méthodologie mise en œuvre

Cinq champs d'observation ont été choisis en fonction de leur importance dans l'explicitation des relations entre le budget communal et la reproduction ou le renforcement des inégalités. Les activités étaient composées autour de la formation des équipes, qui ont réalisé des audits de départ, et de plaidoyer auprès des élu-e-s et services techniques.

L'approche utilisée a été celle d'une recherche-action, où chercheurs-ses et acteurs et actrices locales ont tour à tour problématisé les questions, objectivé les constats, analysé les données, établi des recommandations, plaidé en faveur de leur mise en œuvre auprès des décideurs et décideuses et suivi l'impact de leurs actions. De nombreuses formations et sensibilisations ont eu lieu, à toutes les étapes du projet, ce qui a permis de susciter l'adhésion.

Les 5 champs d'observation

↳ Intégration du genre dans la vision et les orientations politiques de la commune

Quelle est la place du genre dans les plans locaux de développement ? Quel est le niveau d'explicitation de la prise en compte des inégalités de genre dans les orientations politiques de la commune ?

↳ Processus d'élaboration du budget communal

Dans quelle mesure le processus de mise en place du budget communal est-il participatif et permet-il de donner une parole et une place aux femmes de la commune ? De quelles manières est-ce que les femmes et les hommes participent au processus de budgétisation dans cette commune ?

↳ Budget communal

Est-ce que les dépenses communales et la collecte des recettes favorisent l'égalité femmes-hommes dans la commune ?

↳ **Impact sexospécifique du budget sur les bénéficiaires dans des secteurs particulièrement sensibles au genre**

Est-ce que les femmes et les hommes de la commune bénéficient équitablement du budget communal ? Quels sont les effets sexospécifiques du budget communal sur les populations bénéficiaires ?

↳ **Utilisation du budget communal pour l'égalité femmes-hommes parmi le personnel**

Qui (des femmes/ ou des hommes) bénéficie prioritairement du budget alloué aux ressources humaines par la mairie de Saint-Louis ? Ce budget contribue-t-il à l'égalité femmes/hommes au sein du personnel communal ?

Chacun de ces champs d'observation a donné lieu à des recommandations à l'issue de la recherche-action.

Cette recherche-action a été une des étapes du projet de budgétisation communale sensible au genre. Elle s'est consacrée à analyser les opportunités et les obstacles d'une BSG à Saint-Louis et Nabadji-Civol. Elle a permis de :

- Accroître les connaissances sur les inégalités femmes-hommes dans les communes ;
- Accroître les connaissances sur les processus de budgétisation ;
- Identifier des points d'impulsion d'actions politiques concrètes pour réduire significativement les inégalités entre les femmes et hommes dans la commune de Saint-Louis ;
- Constituer des équipes.

Enseignements

La démarche est riche de plusieurs enseignements. Cette recherche-action militante a permis **l'appropriation de la thématique par les équipes**, leur *empowerment* dans le processus. Elle a **renforcé l'ancrage des données empiriques et la dynamique locale**. La combinatoire **formation-recherche-plaidoyer** a fonctionné.

Toutefois, il faut souligner que la qualité des résultats aurait été moindre sans la **présence de personnes qualifiées dans la conduite de recherche**, l'analyse des résultats, etc. Chercher sans chercheurs-ses a un coût qualitatif, même si cela réduit les budgets.

D'autre part, le **croisement des profils et positions** dans les équipes a **enrichi les analyses**, cassé des hiérarchies, mais a **compliqué la mise en œuvre** (compétences, disponibilités, etc.).

La **localisation** du projet (sur deux sites éloignés) a complexifié les actions et alourdi le budget (transports, indemnités...) mais a été bénéfique pour le partage d'expériences.

Enfin, le budget du projet n'aurait pas suffi sans l'apport bénévole de l'accompagnatrice, d'expert-e-s de Genre en Action et des membres de l'observatoire sénégalais. Le calendrier du budget a également pâti de celui des bailleurs. **Le genre prend du temps !**

Quelques années plus tard, que reste-t-il de cette recherche-action ?

- Une capitalisation des étapes pour une BSG dans les collectivités territoriales a été menée ;
- Un théâtre forum pour plaider en faveur de la BSG a été mis en place ;
- Un manuel pédagogique de BSG a été réalisé ;
- Depuis 2017, la mairie de Saint-Louis nomme et recrute des femmes et il est prévu dans le budget un montant dédié à l'information et la sensibilisation sur le concept, le personnel municipal et les élu-e-s acquièrent des connaissances sur l'intégration du genre.

Pour aller plus loin :

Guide pratique budgétisation sensible au genre (centre Hubertine Auclert)

<https://www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/guide-bsg-web.pdf>

Guide de formation budgétisation sensible au genre des collectivités territoriales (OGDS- Le Monde selon les Femmes)

<https://ogds.org/guide-de-formation-budgetisation-sensible-au-genre-des-collectivites-territoriales/>

Discussion

Comment la municipalité a-t-elle mobilisé les femmes ?

- ↳ Les femmes ont pu s'exprimer via les conseils de quartier et les organisations de la société civile. Cependant, la question des moyens et du temps a pu représenter un frein pour toucher plus de personnes.
- ↳ Le fait que le maire de Saint Louis ait été ministre de la solidarité nationale a aidé à la prise en compte plus globale de la BSG et à sa diffusion, l'expérience de Saint Louis est considérée comme un exemple national.

Y a-t-il eu des réticences ?

- ↳ Face aux résultats de la recherche, aux chiffres, l'adhésion l'a emporté. Il y a eu une véritable reconnaissance de l'absence de prise en compte du genre dans le budget d'origine. L'exemple des subventions aux associations sportives est très parlant. Seules les associations de sport masculines bénéficiaient de subventions.
- ↳ Un changement au conseil municipal a également apporté une nouvelle dynamique : sur 76 conseiller-e-s, la parité a été instaurée, sur 7 adjoint-e-s, la collectivité est passée de 2 à 3 adjointes.

Sur quelle durée s'est étalée la démarche ?

- ↳ La recherche a duré 2 mois, le processus complet de 2016 à 2019.

Quels types de données ont été recueillies ? Quelles données faut-il recueillir et comment ?

- ↳ Au niveau communal, beaucoup de données sont produites sur les usager-e-s (centres de santé, conservatoires, bibliothèques, associations, données récoltées grâce à la cartographie sensible au genre de manière participative, accueil périscolaire...). Il faut s'en saisir et les utiliser. L'un des changements peut également être de sexospécifier la collecte de certaines données pour avoir années après années une analyse plus fine.

Qui a coordonné le processus ?

- ↳ C'est l'observatoire Genre et Développement de Saint Louis (OGDS), en lien avec 2 professeur-e-s de l'université pour les aspects recherche.

Recommandations du groupe

Les participant-e-s à l'atelier étaient invité-e-s à écouter ce témoignage en se concentrant sur 4 éléments-clés : ce qui les étonnait, en positif, ce qui a contrario les inquiétait, ce qui faisait écho à leur pratique et ce que cette expérience leur donnait envie de tester. A l'issue du témoignage, chaque personne était invitée à partager avec le groupe un élément-clé puis, collectivement, les

participant-e-s ont déterminé les 4 conseils-clés qu'ils et elles donneraient aux personnes n'ayant pas participé à l'atelier.

↳ Une ambition politique qui doit porter un projet multi acteurs-actrices

La mise en place d'une budgétisation sensible au genre nécessite une **forte volonté politique**, ainsi qu'une importante adhésion de l'ensemble des acteurs et actrices. Il est important de mobiliser et faire dialoguer différents types d'acteurs et actrices : élu-e-s, organisations de la société civile, chercheurs-ses, etc. L'ensemble des acteurs et actrices doivent pouvoir être impliqué-e-s sur toutes les questions, y compris les plus techniques (audit...).

↳ Susciter l'adhésion en formant, sensibilisant, faisant participer

Pour susciter l'adhésion la plus large possible, il est impératif d'investir dans le plaidoyer, la sensibilisation et la formation, tout au long du projet, des différent.es acteur.trices, y compris les autorités. La participation doit être la plus large possible, dès l'étape de diagnostic. La participation, la sensibilisation et la formation doivent être alliées à de la recherche.

↳ Une nécessité d'ancrer les connaissances sur le terrain

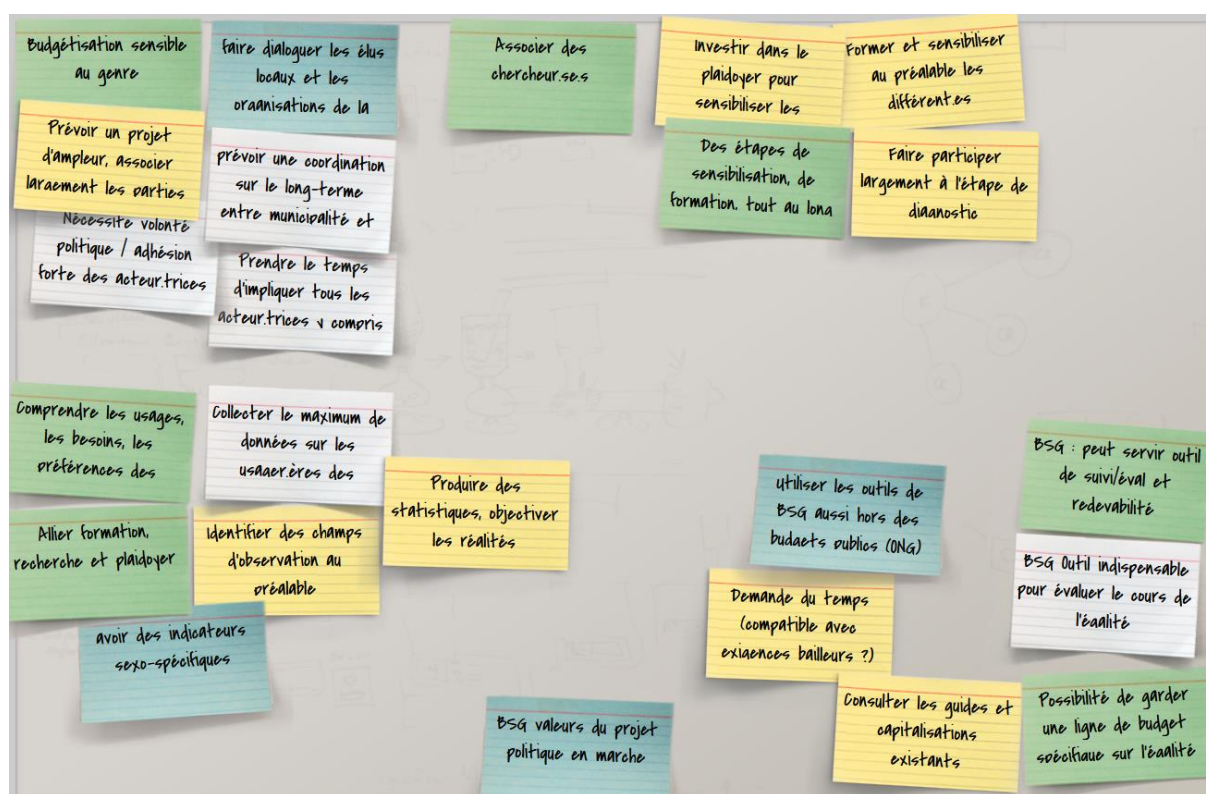
Afin de produire cette budgétisation sensible au genre, il faut passer par un travail de recherche. Celle-ci doit être très ancrée sur le terrain, afin de comprendre les usages, les besoins, les préférences des femmes et des hommes, dans le contexte analysé. Pour cela, il est indispensable de disposer d'indicateurs sexo-spécifiques et de collecter le maximum de données sur les usager.ères des services. Après avoir identifié des champs d'observation, il s'agit de produire des statistiques, afin d'objectiver les réalités.

↳ Transposer à d'autres types de structures

L'expérience rapportée concerne une collectivité locale, mais la BSG peut être mise en place dans d'autres types de structures, comme les ONG. La BSG peut en effet servir d'outil de suivi-évaluation et de redevabilité et être un outil formidable de retour sur l'impact des actions en termes d'égalité de genre.

Pour se lancer, il semble pertinent de consulter les guides et capitalisations existantes, même si elles s'adressent plutôt aux collectivités : la démarche est transposable. En outre, il semble pertinent de conserver une ligne de budget spécifique sur l'égalité de genre.

Les participant-e-s à l'atelier ont relevé un point d'attention : mettre en place une budgétisation sensible au genre demande beaucoup de temps : est-ce compatible avec les exigences bailleurs ?



Inclusion des personnes LGBT+

Les personnes LGBT+ sont, on le sait, collectivement discriminées du fait de leur orientation sexuelle ou identité de genre, notamment dans certains pays qui la pénalisent. Pourtant, elles ne forment évidemment pas un groupe homogène, et des rapports de domination peuvent également se faire jour entre elles.

Pourquoi s'intéresser aux personnes LGBT+ ?

On parle des personnes LGBT+ – lesbiennes, gays, bi, trans – quand les personnes dont on parle ne correspondent pas à l'**hétéronormativité**, c'est-à-dire « le système, asymétrique et binaire, de genre, qui tolère deux et seulement deux sexes, où le genre concorde parfaitement avec le sexe (au genre masculin le sexe mâle, au genre féminin le sexe femelle) et où l'hétérosexualité (reproductive) est obligatoire, en tous cas désirable et convenable »¹.

Toutes celles et ceux qui ne rentrent pas dans cette hétéronormativité font face à des oppressions systémiques qui vont les confronter à des discriminations dans l'ensemble des aspects de leur vie. On peut sortir de l'hétéronormativité du fait de sa sexualité, comme c'est le cas notamment des personnes homosexuelles ; on peut en sortir du fait de son identité de genre, comme c'est le cas des personnes trans, ou des personnes qui ne se reconnaissent ni comme homme ni comme femme ; on peut aussi en sortir du fait de son expression de genre, c'est-à-dire la façon dont le monde perçoit notre genre.

Cadre international autour des droits des personnes LGBT+

La *Déclaration universelle des droits humains* de 1948 affirme que « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits », sans conditionner cela à la conformité à l'hétéronormativité. Ainsi, les droits des personnes LGBT+ sont des droits humains, ce ne sont en aucun cas des droits spéciaux ou additionnels. Cela dit, malgré ce cadre international affirmant l'universalité des droits humains il y a une ineffectivité dans la pratique à faire respecter les droits des personnes LGBT+.

Quelques chiffres :

- 70 États membres de l'ONU **criminalisent** les actes sexuels consensuels entre adultes de même sexe (68 par des dispositions légales explicites, 2 de facto). La **peine de mort** est encourue dans 11 pays ;
- Peu d'États reconnaissent l'identité de genre des personnes transgenre et, dans certains cas, leur stérilisation irréversible est exigée pour que leur identité de genre soit juridiquement reconnue ;
- Il existe aussi des lois qui restreignent la liberté d'expression en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre dans 32 États, et 44 font obstacle à la formation, à la création ou à l'enregistrement d'**ONG** liées à l'orientation sexuelle.

Il est à noter que certaines lois discriminatoires à l'encontre des personnes LGBT+ émanent de l'ère coloniale, comme en Afrique et en Asie, où des lois promulguées pendant la colonisation sont encore en vigueur et appliquées aujourd'hui.

On peut également rappeler que :

- Dans 123 États membres de l'ONU, les actes sexuels consensuels entre adultes de même sexe sont **légaux**.
- Dans certains, la discrimination en lien avec l'orientation sexuelle est explicitement proscrite (73), moins quand c'est en raison de l'identité de genre (2012 pour la France).

¹ Cynthia Kraus, traductrice de Judith Butler, dans *Trouble dans le genre, le féminisme et la subversion de l'identité*.

- 26 Etats reconnaissent le mariage homosexuel et 27 d'autres formes d'union. Une petite trentaine d'Etats ont également des lois sur l'adoption par des personnes de même sexe.

Le manque d'acceptation sociale – et ce dans toutes les régions du monde – se traduit par des violences, notamment physiques et sexuelles, envers les personnes concernées ou supposées concernées, ou les activistes qui travaillent dans le domaine de la protection des personnes LGBT+. Ce manque d'acceptation sociale a pour conséquences la marginalisation de nombreuses personnes LGBT+, marginalisation renforcée par d'autres facteurs d'oppression comme la race, l'origine ethnique, la classe sociale, etc.

Actions de SI et personnes LGBT+

Dans les projets « courants »

La définition binaire du genre est encore largement utilisée dans le milieu de la solidarité internationale, et cela amène aussi à l'exclusion des personnes se positionnant hors du cadre conventionnel « femme-homme ». De plus, les actions de SI sont pensées par et pour des personnes cis (et non trans). De fait, les programmes ne sont pas toujours en mesure de répondre aux besoins et intérêts de ces personnes et les outils de suivi-évaluation ne permettent pas nécessairement de rendre compte de leurs expériences.

Le premier élément est donc de prendre conscience de l'impact des projets et programmes de SI « classiques » sur les personnes LGBT+ et de les adapter.

Exemples d'impacts sur les personnes LGBT+ de programmes pensés de façon hétéronormative :

↳ Les toilettes

Catarina de Albuquerque, ancienne rapporteure spéciale de l'ONU sur le droit à l'eau potable et à l'assainissement, a résumé : « l'utilisation des toilettes publiques, souvent séparées du sexe, a été associée à l'exclusion, au refus d'accès, au harcèlement verbal, aux abus et parfois même l'arrestation d'individus transgenres et intersexués ».

Cela peut être, par exemple :

- Des hommes trans qui sont harcelés et maltraités dans les toilettes des hommes, craints et ridiculisés dans les toilettes des femmes, soupçonnés de prostitution lorsqu'ils utilisent des toilettes publiques, ou totalement privés d'accès aux toilettes publiques. Quand on est un homme trans, et que l'on va dans les toilettes « pour homme », on trouve rarement d'installations pour la gestion de l'hygiène menstruelle.
- Pour les hommes gais et bisexuels et les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les toilettes peuvent être utilisées comme lieux de relations sexuelles. Une étude au Nigéria indiquait qu'il n'y avait pas de lieu de rencontre gai, l'homosexualité étant taboue et criminalisée. Du coup, même les toilettes pouvaient devenir des lieux de rencontre informels. Mais les toilettes publiques devenaient aussi de ce fait un lieu dangereux à cause de la violence homophobe qui s'y exerçait, ainsi que de violence policière.

↳ La distribution en contexte d'urgence

Dans de nombreux cas, les lignes de distribution sont binaires. Dans certains cas, et notamment parce que des travaux autour de l'égalité femme-homme ont été menés, les rations d'urgence sont distribuées prioritairement, voire exclusivement, aux femmes, en tant que « cheffes de famille ». Mais beaucoup de personnes LGBT+ ont été rejetées par leur familles ou vivent dans des familles qui ne comprennent pas de femme cisgenre adulte. Comment font alors ces personnes ? Qu'advierait-il à un homme trans qui ferait la queue dans une ligne spécifiquement destinée aux femmes pour un kit d'hygiène menstruelle ?

Dans les projets dits spécifiques

Dans certains pays, l'homosexualité et/ou la transidentité sont pénalisées et le rejet social peut être très fort, les personnes concernées risquent alors de subir beaucoup de violence. Les OSI qui travaillent avec des mouvements de défense des personnes LGBT+ doivent penser à leur sécurité, considérant qu'elles subissent des préjudices justement liés à ce travail de militantisme. Par exemple, des prises de position d'OSI peuvent mettre en danger leurs partenaires sur le terrain si aucune précaution n'est prise.

Il existe également des restrictions à la liberté d'association qui concernent des associations travaillant à la protection des personnes LGBT+. Les associations ne sont alors pas reconnues légalement si elles ne s'inscrivent pas dans la problématique de l'accès aux soins de santé, notamment en lien avec le VIH. La lutte contre le VIH devient ainsi parfois une porte d'entrée possible pour traiter des questions spécifiques aux personnes LGBT+. Mais cela pose d'autres questions. D'abord, il a fallu attendre les années 2000 pour que les programmes de lutte contre le VIH/Sida intègrent des populations dites « à risque », notamment les HSH (hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes) et les TDS, travailleuses et travailleurs du sexe. Toutefois, cela a contribué à l'invisibilisation des femmes lesbiennes et bisexuelles, en dépit de leur vulnérabilité particulière (notamment en lien avec les violences sexuelles qu'elles peuvent subir). Les personnes trans ont également été invisibilisées.

Enfin, de nombreuses organisations dites féministes sont plutôt orientées sur les droits des femmes cis et ont des politiques assez conservatrices sur le sujet, ce qui fait qu'elles hésitent à défendre également les droits de *toutes* les femmes, quelle que soit leur orientation sexuelle ou leur identité de genre.

Ainsi, la « communauté » LGBT+ est hétérogène, avec différents groupes sociaux vivant des réalités différenciées.

C'est forte de tous ces constats qu'Alternatives Cameroun, en la personne de Jo Mandeng, travaille à comprendre les hiérarchies de genre dans la communauté LGBT+, pour les surmonter.

Témoignage de Jo Mandeng, Alternatives Cameroun

Jo Mandeng est une défenseuse des droits des minorités sexuelles au Cameroun. Elle milite depuis 10 ans à Alternatives Cameroun, où elle fait de la prévention et de la prise en charge de personnes concernées par le VIH et la défense des personnes LGBT.

Alternatives Cameroun est une association à base communautaire de défense des personnes homosexuelles, créée par un groupe de jeunes en 2005. Cette année-là ont été publiées des listes de personnes présumées homosexuelles de la haute société dans les journaux, ce qui a conduit à une vague d'arrestations. Comme il n'était pas évident de promouvoir la défense des droits des personnes LGBT, et que la communauté faisait par ailleurs face à de nombreux décès, l'association a fait le choix de passer par la santé. Des médecins faisaient partie du groupe, qui s'est questionné sur l'origine de ces décès : c'était lié au VIH.

C'est donc le VIH qui a été la porte d'entrée, qui a permis la légalisation de l'association, puisqu'officiellement l'association est une association de lutte contre le VIH auprès des personnes LGBT.

L'association s'est lancée dans du plaidoyer et, en 2011, le Cameroun a inscrit les HSH dans le Plan stratégique de santé. C'est à partir de là que les associations qui défendaient les droits des personnes LGBT ont commencé à être écoutées. Avant, on parlait de personnes « contre-nature », qui ne respectaient pas la loi (le contexte juridique au Cameroun pénalise la pratique homosexuelle via l'article 347.1 du Code Pénal). Utiliser la santé comme porte d'entrée permettait

de dire « oui, l'homosexualité est pénalisée, mais il existe un droit à la santé » et d'être en lien avec le ministère de la Santé.

L'association élabore des rapports relevant les cas de violations des droits des personnes LGBT (1134 cas en 2018, par exemple).

Diversifier les publics du centre

A l'arrivée de Jo en 2011 à Alternatives, l'association menait uniquement des projets en direction des personnes HSH (hommes cisgenre, gays et bisexuels). L'équipe dans son ensemble était également masculine. Bien que ne se sentant pas « à sa place » dans cette association tournée exclusivement vers les gays, elle a décidé d'occuper la place et de développer les activités à destination des autres groupes sociaux : lesbiennes, bi et trans.

Cela s'est déroulé en plusieurs étapes :

- ↳ Puisque les femmes ne se sentaient pas à leur place au centre (qui faisait essentiellement de la prévention destinée aux hommes gays, notamment autour du VIH et des pratiques sexuelles anales), **une activité externe au centre a été mise en place : l'activité « grain sport santé ».**

La matinée est consacrée à du football, l'après-midi à des discussions autour d'un verre dans un bar et la soirée à la danse et la convivialité.

Ces rencontres ont permis aux femmes d'exprimer leurs besoins, notamment, des besoins en termes de santé sexuelle et reproductive. C'est ainsi qu'a été intégré au sein du centre tout ce qui est gynécologie, aide à la procréation, prévention de la violence, encadrement académique, palpation mammaire (car il y a beaucoup de cancers au sein de la communauté lesbienne).

Les participantes, notamment les « lesbiennes masculines », ont également pu remonter leurs difficultés à trouver du travail, en lien avec les normes sociales voulant qu'une femme s'habille en jupe et débardeur. Des formations à des petits métiers (coiffure notamment) ont été organisées, pour renforcer l'autonomie des personnes concernées, et les associations LGBT aident les femmes à trouver du travail, en fonction de leurs compétences.

- ↳ Une fois que la relation de confiance a été mise en place, **des activités ont été organisées à l'intérieur du centre (appelée le « chill in »)**, lors de journées dédiées, le dimanche, où seules des femmes sont présentes. Les femmes avaient en effet remonté leur souhait de ne rencontrer que des femmes, de l'accueil au suivi médical, ce qui a mené à des recrutements de pairs-éducatrices, de conseillères psycho-sociales, de psychologues, de médecins, d'infirmières. Lors de ces journées, tous les services proposés par Alternatives Cameroun sont mis à disposition des femmes. Le matin, il y a des prélèvements cervico-vaginaux, l'après-midi, des causeries éducatives et des consultations, des dépistages VIH, hépatite, syphilis et autres IST. Cela se poursuit avec un espace de convivialité.

Aujourd'hui, il y a plus d'une trentaine de femmes à Alternative Cameroun, à tous les niveaux de la chaîne hiérarchique.

- ↳ Actuellement, Alternatives Cameroun propose des activités pour les femmes lesbiennes et bi et pour les hommes gays et bi, mais peu encore en direction des personnes trans, qui ont également des besoins spécifiques. Et toutes les personnes trans rencontrées par l'association actuellement sont des personnes trans femmes – les trans hommes sont plus discrets, plus rares. Un travail est en cours dans ce sens.

Toutefois, les projets validés par les partenaires internationaux ne prennent pas en compte les différentes composantes du sigle « LGBT ». Le budget annuel d'Alternatives Cameroun est en effet de 600 k€, dont plus de 500 k€ sont fléchés sur des projets HSH (projets VIH), et presque une centaine est affecté à des projets visant les lesbiennes, ce qui ne laisse presque rien pour les projets dédiés aux personnes trans. Ainsi, les financements sont concentrés sur les projets VIH

dédiés aux HSH, au détriment des projets médicaux à destination d'autres groupes sociaux, et des projets de défense des droits des personnes LGBT+.

Des stéréotypes qui ont des impacts concrets

Les rapports de pouvoir et de domination existent donc au sein de la communauté LGBT, même si celle-ci est collectivement discriminée.

Le constat a été posé par l'association que les rapports de pouvoir existant dans les couples hétérosexuels ont été transposés dans les relations homosexuelles. Mêmes homosexuels, ces couples restent stéréotypés : l'un-e « joue le rôle » de la femme et l'autre « joue le rôle » de l'homme. Il y a donc des gays actifs et des gays passifs, des lesbiennes actives et des lesbiennes passives. Dans tous les cas, il y a des relations de pouvoir en faveur des personnes dites actives, ce qui fait par exemple que les personnes dites passives n'arrivent pas à négocier le port du préservatif.

Une étude menée en 2015 au Cameroun a permis d'objectiver la proportion de personnes infectées parmi les gays en lien avec leur position dans le couple (active ou passive). Contre toute attente, ce sont les gays actifs qui sont les plus infectés, alors que ce sont les gays passifs qui fréquentent davantage les associations pour écouter les préventions. Cela veut dire que la prévention, qui est faite auprès des gays passifs, n'est pas appliquée à la maison, parce que ce ne sont pas eux qui décident si, quand et comment porter le préservatif, par exemple. C'est la même chose du côté des lesbiennes. Les rapports de pouvoir liés au genre (stéréotypes autour de l'activité qui est valorisée et de la passivité qui est dévalorisée) ont des impacts très concrets en termes de prévention.

De même, contrairement à une croyance répandue, les femmes lesbiennes sont infectées par le VIH, notamment parce que les jeunes filles identifiées comme lesbiennes sont mariées de force et subissent de ce fait des viols conjugaux. Toutefois, alors que les HSH sont intégrés comme populations cibles au niveau du plan stratégique de santé, les FSF ne le sont pas. Les personnes trans, elles, ne sont même pas considérées. Notamment, la PReP² est destinée seulement aux HSH et aux travailleuses du sexe. Les personnes transgenres ne sont pas reconnues, pas prises en compte dans la prévention et donc ont de grands risques d'être infectées. Les spécificités des personnes LGBT+ ne sont pas prises en compte dans les projets de prévention VIH.

Discussion

Comment négociez-vous avec les partenaires internationaux sur le fléchage des budgets ?

- ↳ On ne négocie pas. Quand les partenaires (ONG internationales) envoient leurs appels à candidature, les dossiers sont déjà écrits, les axes qu'elles veulent faire financer sont déjà définis. La plupart sont des projets sur le VIH, que quand c'est sur le VIH, les destinataires sont les HSH. Il n'y a pas de négociation. Seul un partenaire, Sidaction, donne la possibilité de co-écrire le projet.

Quel plaidoyer mène Alternatives Cameroun ?

- ↳ Depuis 2011, il y a un important volet plaidoyer à Alternatives Cameroun. Cela passe d'abord par la réalisation de cartographies des personnes LGBT+, afin de visibiliser leur existence (10 000 personnes à Douala environ, dont 5000 bénéficiaires des actions d'Alternatives

² Pré Exposition Prophylaxie. Traitement qui empêche le virus du VIH de se développer et de se fixer dès son entrée dans le corps, ce qui empêche le virus de survivre et permet à la personne de rester séronégative.

Cameroun). Cela passe également par la rédaction de rapports, restituant les cas de violation dont sont victimes les personnes LGBT+, le taux d'infection, par le VIH notamment, et la situation personnelle (exclusion sociale, rejet familial, pas d'emploi, pas de domicile...).

- ↳ En ce qui concerne l'article 347.1 du Code Pénal, le plaidoyer ne se concentre pas sur une abolition. En effet, en 2016, il y a eu une révision législative et il a été question d'un durcissement de la loi sur le sujet. Donc le plaidoyer n'a pas pu être sur la dépénalisation mais plutôt sur l'allègement de la peine et contre le durcissement. A l'heure actuelle, le gouvernement camerounais n'est pas prêt à dépénaliser l'homosexualité. Alternatives Cameroun demande donc que l'article soit appliqué tel qu'il est écrit, c'est-à-dire avec des preuves ou un flagrant-délit, et pas seulement sur la rumeur publique. Les arrestations de personnes homosexuelles qui ont lieu actuellement sont faites après dénonciations. Pour les personnes trans, c'est sur leur simple apparence. Ce que l'association demande, c'est donc que les forces de l'ordre n'arrêtent les gens que sur la base de l'article. Le plaidoyer vise donc les forces de l'ordre mais aussi les magistrats, pour qu'ils appliquent la loi telle qu'elle est écrite, et n'infligent pas des peines en fonction de leurs convictions.
- ↳ En parallèle, une pétition est en cours pour dénoncer les meurtres de personnes homosexuelles par leurs familles, afin d'interpeler le ministère de la Justice sur ce que la loi légitime.
- ↳ Les demandes de rendez-vous auprès des différents Ministères (Communication, Justice, etc.) pour présenter les différents rapports n'aboutissent pas lorsqu'elles émanent de la seule association, mais lorsqu'elle passe par les représentations diplomatiques et onusiennes, les portes s'ouvrent.

Pour aller plus loin :

- Alternatives Cameroun, *Le Chill in Identitaire, la recette qui pique !*
- Plateforme ELSA, *Genre et VIH, 10 ans d'accompagnement et de co-construction d'une démarche d'amélioration des pratiques* (p.44 sur Alternatives Cameroun)
- Page d'Alternatives Cameroun sur le site de la plateforme ELSA, <https://plateforme-elsa.org/structure/alternatives-cameroun/>
- QAYN, *Il ne faut pas réveiller le lion qui dort, Cartographie juridique de la situation des personnes LGBTQ en Afrique de l'Ouest francophone*
- Lana Woolf, Edge Effect, [Transgender Invisibility in the Humanitarian System](#) et [Crystal clear reasons to focus on LGBT people in WASH programs](#) (articles)
- Gender in humanitarian action, *Integrating Gender into Humanitarian Action: Good Practices from Asia-Pacific* 6

Discussion et recommandations du groupe

Les participant-e-s étaient amené-e-s à engager la discussion autour du partage d'éléments issus de la grille d'écoute active, et à dégager collectivement des préconisations à des personnes n'ayant pas participé à l'atelier et qui s'intéresseraient au sujet.

↳ **Principes éthiques**

Tout d'abord, il faut éviter l'invisibilisation, qui mène à l'exclusion, des personnes LGBT+ et, pour cela, il faut transformer les mentalités.

Le « genre » doit être compris au-delà de la binarité femmes-hommes. A ce titre, il serait pertinent de reformuler l'ODD 5, qui ne fait aucune référence aux questions LGBT+ et, plus largement, réinterroger les cadres des bailleurs. Il faut également rendre visible le fait que les projets

financés, dans leur très grande majorité, ne ciblent que les personnes cisgenre. Il faut repenser l'allocation des ressources (ex. financer aussi les projets à destination des femmes lesbiennes, des personnes trans, queer, intersexes). Des marges de manœuvre avec les bailleurs pourraient être négociées, pour faire en fonction des demandes des concerné-e-s.

L'approche genre doit être intersectionnelle et questionner les rapports de pouvoir, afin d'éviter de reproduire des phénomènes d'invisibilisation et d'exclusion.

Au sein de nos structures, il faut convaincre pour transformer les mentalités, par exemple en parlant explicitement des minorités sexuelles et de genre. Il semble important d'adopter une approche par les libertés individuelles pour contrer les résistances anti-droits. Il semble également de dés-essentialiser les LGBT-phobies et de sortir d'une vision « culturelle » (et raciste), afin de construire une approche politique.

Dans les associations LGBT+, il serait pertinent d'avoir un regard genre, afin d'éviter de reproduire les phénomènes d'exclusion. Il faut être proactifs-ves pour une représentation des lesbiennes et personnes trans dans ces associations.

↳ **Partir du terrain : avoir une approche communautaire**

L'expérience d'Alternatives Cameroun a mis en lumière de façon particulièrement importante la nécessité de partir des premiers et premières concernées, pour recueillir leurs besoins spécifiques.

La création de moments conviviaux, dans des lieux sécurisés, pour pouvoir partager du vécu et se mobiliser ensemble semble important. Raconter le vécu des personnes concernées et leurs histoires pourrait permettre de sensibiliser.

En outre, les projets devraient pouvoir être coconstruits avec les associations communautaires, pour mobiliser leur connaissance située.

↳ **Former des alliances**

Les membres du groupe présents le jour de l'atelier souhaitent rester en contact pour échanger sur les façons de faire avancer les questions LGBT+ dans les structures et dans les projets.

Une mise en réseau entre les associations travaillant autour de la défense des droits des personnes LGBT+ dans les divers pays où elles sont criminalisées semble pertinente.

L'enjeu de tisser davantage de liens entre les projets de développement et ceux de promotion des droits humains est également rappelé.

Pour les associations basées au « Nord », il semble important de travailler avec les actrices et acteurs sur le terrain, engagées sur ces questions, à la fois pour prendre en considération les personnes LGBT+ dans les projets mais aussi pour faire évoluer les mentalités en interne (quid de l'intégration des personnes LGBT dans la gouvernance des biens communs ?).

Des alliances doivent également se mettre en place entre associations communautaires et associations internationales pour que les premières puissent se faire entendre des pouvoirs publics, par exemple, grâce aux contacts et réseau des secondes.

↳ **Elargir l'angle d'attaque**

Si, historiquement, les projets à destination des personnes LGBT+ ont pu être mis en place à l'occasion de projets santé, il semble pertinent d'aller au-delà et de passer sur la défense des droits humains.

De façon très pragmatique, il semble important de « faire » plutôt que de chercher à tout prix à s'accorder sur des principes. Ainsi, il est essentiel de lutter contre les violences, la torture et les mauvais traitements subis par les personnes LGBT+, de les prendre en charge en leur proposant accompagnement, écoute, orientation, tout particulièrement les femmes et les personnes trans. Les droits socio-économiques des personnes LGBT+ sont à protéger et promouvoir. Il est également nécessaire de protéger les défenseur-e-s des droits humains, qui subissent également violences et pressions.

↳ Continuer le plaidoyer

Il semble pertinent de renforcer les capacités des personnes LGBT+ sur les aspects plaidoyer. Ce plaidoyer peut se faire au niveau législatif (changer les lois est indispensable pour un véritable changement social pas suffisant) et au niveau social. Des campagnes de communication pourraient être organisées, après un travail de compréhension de l'origine des blocages à l'acceptation des personnes LGBT+.



Partie 2

Programme
prévisionnel des
communautés de
pratique genre du F3E
2019-2021

Dates prévisionnelles des prochaines rencontres³ :

- 17 décembre 2020
 - 11 Février 2021
 - Avril 2021
 - Juin 2021
- De 9h30 à 12h30

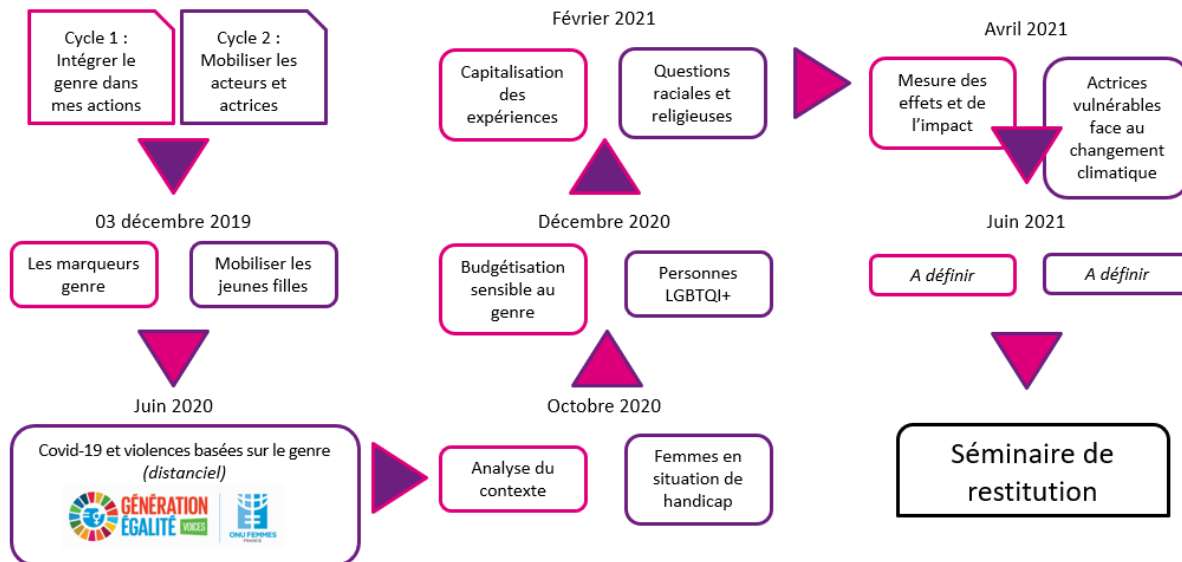
Communauté de pratiques Echanges

La communauté de pratiques est ouverte à tous et toutes. Elle est dédiée à des **partages d'expériences** et des **témoignages visant à la présentation d'outils concrets**, généralement autour de deux fils rouges :

↳ Intégrer le genre dans les projets

↳ Mobiliser les acteurs et actrices habituellement marginalisés.

En juin 2020, et en lien avec la crise sanitaire liée au Covid-19 et à ses implications, nous avons abordé un seul thème : « Parmi les conséquences de la crise du Covid-19 : l'augmentation des violences basées sur le genre. Quelle prise en compte par les OSC dans leurs actions ? »



³ Les dates de ces rencontres ont été modifiées en lien avec la crise sanitaire.

Le F3E

Le F3E est un réseau associatif dédié à l'amélioration de la qualité et de l'impact des actions de solidarité et de la coopération internationales. Pluri-acteurs, il est composé d'organisations membres (ONG, collectivités territoriales, réseaux, fondations, syndicats), conduisant des actions d'aide au développement, de plaidoyer et d'éducation à la citoyenneté mondiale. Il a été créé en 1994 à l'initiative d'ONG de développement, afin de gérer un fonds destiné à financer des évaluations, des études préalables et des études transversales. En 2000, le F3E évolue et propose des formations, un accompagnement d'études diversifié (8 types d'études actuellement), des groupes d'échanges de pratiques ainsi que des productions méthodologiques afin d'accroître le bénéfice collectif. 2014 marque un tournant dans le renforcement de sa vie associative. Le F3E développe avec ses membres des programmes d'expérimentation méthodologiques et cherche à se positionner comme un réseau apprenant au service de l'impact de la qualité de l'action de ses membres.

La mission du F3E est de contribuer à améliorer les pratiques, en matière d'apprentissage, d'innovation, d'amélioration de la qualité et de l'impact de leurs actions. Pour cela, il joue un rôle de centre de ressources et développe une offre d'accompagnement individuel (études, formations, appui-conseil) et collectif (communautés de pratiques, programmes de recherche-action).

En septembre 2019, le F3E comporte une équipe technique en poste composée de 11 personnes (6 femmes, 5 hommes) et un Conseil d'administration composé de 15 membres (8 femmes, 7 hommes).

Pour répondre à sa mission, le F3E :

- ↳ Accompagne ses membres dans leurs démarches d'études.
- ↳ Propose des formations méthodologiques à tous les acteurs et toutes les actrices du secteur.
- ↳ Organise des espaces d'échanges entre pairs, réservés aux membres ou ouverts à tous et toutes.
- ↳ Anime des programmes *ad hoc*. Le programme Prisme, animé par le F3E entre 2014 et 2018, visait à apporter des solutions méthodologiques innovantes aux actrices et acteurs qui accompagnent des dynamiques de changement de long terme. Le programme Transversalisation du genre, porté par Coordination Sud en partenariat avec le F3E, visait l'intégration du genre dans les organisations de solidarité internationale. 2019 voit le lancement d'un nouveau programme *ad hoc* sur les approches et méthodologies du changement social : approche genre et approches orientées changement appliquées aux territoires.
- ↳ Produit des outils méthodologiques destinés au praticien-ne-s du secteur.

Le genre au F3E

Le genre fait partie intégrante de l'activité au F3E, en tant qu'outil conceptuel et méthodologique porteur de changements. Dans son document d'orientations stratégiques 2017-2025, le F3E réaffirme l'engagement de ses membres en faveur d'un changement social juste et durable. Un tel changement social ne peut pas se faire sans lutte pour davantage d'égalité de genre. La mission que le F3E s'est donnée est d'aider ses membres à améliorer la qualité de leur action. Là encore, l'approche genre est primordiale puisque que les projets aveugles au genre sont moins durables et efficaces, et parfois néfastes, que les projets considérant l'ensemble des groupes sociaux.



2006-2010, vers un programme de formations

C'est en 2006, que le concept de genre a commencé à faire débat au F3E. La mise en lumière du retard des acteurs français à promouvoir le genre au sein de leurs organisations (comparé aux anglo-saxons) a décidé le F3E à s'engager dans une réflexion progressive sur cette approche. Une note intitulée « Inclure le genre – quelques éléments et propositions pour un débat sur la stratégie genre du F3E » a été élaborée en 2007. Ce document de 27 pages rappelle ce qu'est le genre (concept, approche intégrée du genre), pourquoi il est important et pertinent d'intégrer une approche genre au F3E, et quelles stratégies adopter pour cela (inclure dans les activités existantes, développer des activités spécifiques, incorporer une approche genre dans l'organisation).

L'année suivante, en 2008, un premier programme Genre au F3E est lancé. Il s'agit d'un programme de formations de deux ans, organisées en 2009 et 2010, en concertation avec la commission Genre de Coordination Sud et le ministère des Affaires étrangères (MAE). Ces formations ont été réalisées par des structures ressources sur la thématique « genre et développement » (Adéquations, Aster-International, le Ciedel). Le programme de formations a donné lieu à la publication de productions en 2010 : des fiches pédagogiques « genre et développement » et un guide sur l'intégration du genre dans les actions d'éducation au développement et à la citoyenneté.

Le programme Transversalisation du genre 2016-2018

Le programme trisannuel, intitulé « Pour une transversalisation du genre dans les organisations de solidarité internationale et leurs projets » et financé par l'Agence française de Développement, s'est déroulé de 2016 à 2018, porté par Coordination Sud en partenariat avec le F3E.

Ce programme a été l'occasion pour le F3E de proposer des activités spécifiques en lien avec les questions de genre :

- à des membres (formation-sensibilisation du comité des études) ;
- à des membres et des non-membres (espaces pluri acteurs-actrices, accompagnement des projets Fisong à l'intégration du genre) ;
- ou encore à des consultant-e-s (atelier sur l'intégration du genre dans les pratiques évaluatives) ;

Mais aussi d'intégrer une perspective de genre dans certaines de ses activités (communication, études, formations...) ;

↳ Enfin, une publication de capitalisation des expériences, intitulée *Vivre le Genre !*, a été réalisée et diffusée à l'ensemble du secteur.

Le programme Atelier du changement social 2019-2021

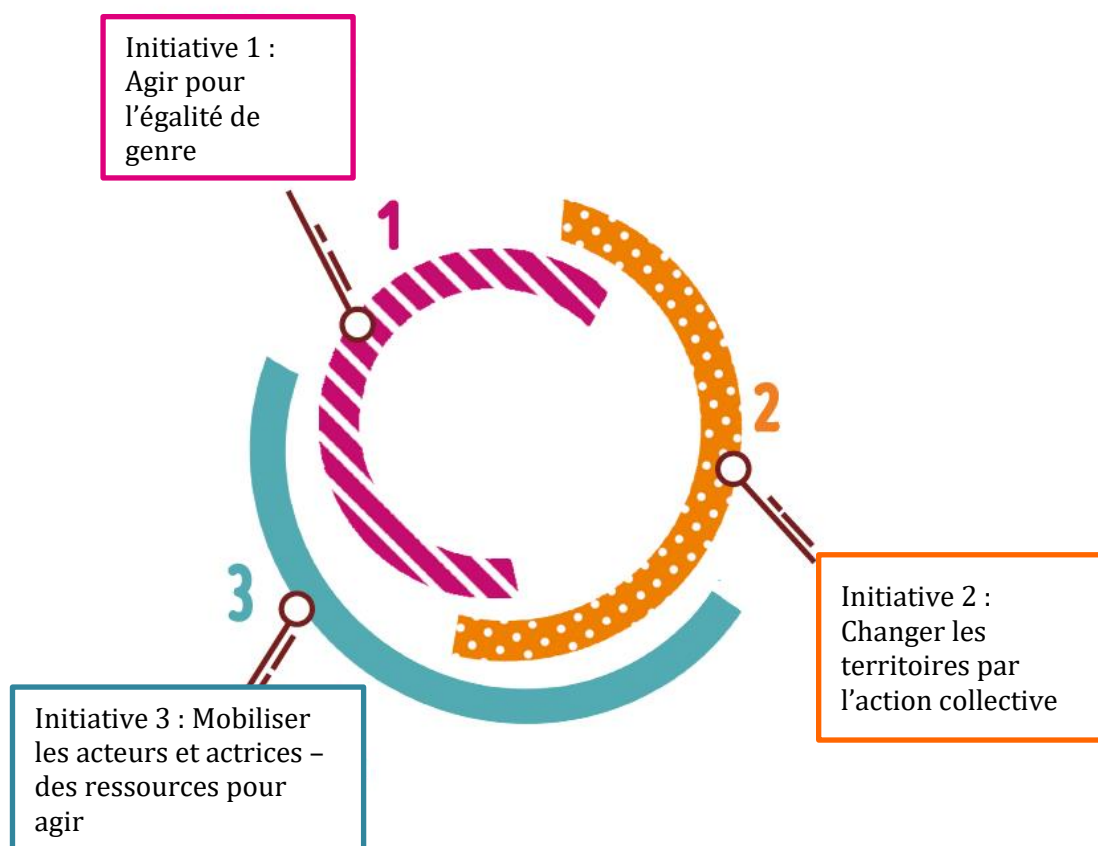
Un nouveau programme lancé en 2019 vise notamment au renforcement des capacités des OSC françaises et de leurs partenaires pour une meilleure prise en compte de l'égalité entre les hommes, les femmes et les minorités de genre dans leurs actions et leur fonctionnement. Il prévoit des activités spécifiques en lien avec le genre (accompagnement méthodologique sur-mesure, communautés de pratiques, fonds d'études dédié...). Le genre est ici compris comme multidimensionnel, c'est-à-dire prenant en considération les autres rapports de pouvoir. Toutefois, il n'est pas question de « noyer » le genre parmi les autres inégalités : le genre traversant l'ensemble des autres rapports de pouvoir, tels que le handicap, l'âge, l'ethnicité, etc.

Le programme Atelier du changement social, agir ensemble avec les approches inclusives – 2019-2021

Le cycle d'ateliers de la communauté de pratiques genre proposé aujourd'hui par le F3E fait suite au cycle appelé « l'espace pluri acteurs-actrices genre » qui s'est réuni à cinq reprises en 2017 et 2018 et qui était partie intégrante du programme « Pour une transversalisation du genre dans les organisations de solidarité internationale et leurs projets » mené par Coordination Sud en partenariat avec le F3E.

Ce cycle d'ateliers s'inscrit dans le cadre du programme L'atelier du changement social, approches et méthodologies du changement social 2019-2021. Ce programme cherche à mobiliser les actrices et les acteurs de la solidarité autour de changements sociaux durables pour les populations, à favoriser l'égalité de genre dans les pratiques des ONG, à accompagner des actions collectives et à promouvoir des approches inclusives qui font la part belle aux femmes, aux minorités de genre et aux jeunes.

Ce programme comporte trois Initiatives, une sur le genre, une sur l'application aux territoires des approches orientées changement et une dédiée à la construction et la diffusion d'approches inclusives du changement social.



La première Initiative, sur le genre, comporte 3 principales activités :

- des accompagnements en genre de projets, en l'occurrence de projets sélectionnés par l'AFD au titre des Fisong ;

- l'animation d'une communauté de pratiques dédiée au genre, avec un groupe fermé, réservé à des personnes formées sur les questions de genre et un groupe ouvert à tous et toutes (la communauté dite d'échanges).
- et l'accompagnement et le cofinancement d'études genre via la création d'un fonds d'études genre.

L'équipe genre qui s'occupe de mettre en œuvre ce programme est composée d'Armelle Barré, référente genre, qui coordonne les activités et est appuyée par Claire de Rasily, coordinatrice du pôle Développement, Paul Daulny, responsable du programme Changer les territoires par l'action collective, et Isabelle Moreau, chargée de mission.